

Commune de Court-Saint-Etienne

Convocation du Conseil communal

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, le Collège communal a l'honneur de convoquer Mesdames et Messieurs les Conseillers, à la séance du Conseil communal qui aura lieu le **02 décembre 2024 à 20h00 au Foyer populaire**

ORDRE DU JOUR

ELECTIONS

1. Validation des élections - communication
2. Examen des conditions d'éligibilité et des incompatibilités
3. Renonciation à l'exercice d'un mandat : prise d'acte
4. Prestation de serment des Conseillers communaux
5. Tableau de préséance : approbation
6. Formation des groupes politiques : prise d'acte
7. Pacte de majorité : approbation
8. Président du CPAS – Démission : approbation
9. Démission d'un membre du Conseil de l'Action Sociale : prise d'acte
10. Prestation de serment des membres du Collège communal
11. Déclarations facultatives d'apparentement : prise d'acte
12. Echarpe des Conseillers communaux
13. Désignation des Conseillers de l'Action sociale
14. Désignation des Conseillers de police

FINANCES

15. Délégation du Conseil au Collège - Finances – Octroi de certaines subventions

MARCHES PUBLICS

16. Délégation du Conseil au Collège - Marchés publics - Choix des modes de passation et des conditions de marché pour les budgets ordinaires et extraordinaires

PATRIMOINE

17. Délégation du Conseil au Collège – Opérations immobilières
18. Délégation du Conseil au Collège – Opérations mobilières (biens meubles corporels)
19. Délégation du Conseil au Collège – Libéralités, legs et donations

GRH

20. Délégation du Conseil au Collège de la compétence de désigner sous contrat et mettre fin aux contrats des agents communaux

POPULATION / ETAT CIVIL

21. Délégation du Conseil au Collège - Octroi de concessions dans les cimetières traditionnels ou cinéraires

ELECTIONS

22. Désignation d'un Président de l'Assemblée : approbation

Le Directeur Général,



F. PETRE



Le Bourgmestre - Président,



M. GOBLET D'ALVIELLA